

# CHRONIQUE de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité  
[www.chroniquedelasemaine.com](http://www.chroniquedelasemaine.com)

FAIT DIVERS

## TROP TARD

P.4

BURKINA FASO :

## Gouvernement THIEBA III

P.7

Les Togolais iront au dialogue le 15 février :

# L'opposition n'obtiendra ni le départ de Faure Gnassingbé ni le retour à la Constitution de 92 Mais les réformes auront bel et bien lieu



Jean-Pierre Fabre



Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson



Salifou Atchadam Tikppi

P.3

**Politique sociale du Chef de l'Etat / Lutte contre la pauvreté en milieu rural :**

## Le Président Faure Gnassingbé lance deux projets sociaux à Yaka dans le Doufelgou

P.3



Faure Gnassingbé échangeant avec des responsables de la cantines scolaires

**13<sup>ème</sup> anniversaire du décès du Général Gnassingbé Eyadéma :**

La famille, le peuple togolais et les proches se sont souvenus du Père de la Nation



Feu Général Gnassingbé Eyadéma

## Finie la pauvreté avec le lancement officiel de la production commune de L'ESMC



Sama Essohamlon

P.5

## Fin de la formation des mutuelles membres de la DOSI sur l'entrepreneuriat

P.2



**"Femmes solidaires pour la paix et le développement" en fête:**

**L'association parrainée par Mme Nathalie BITHO réaffirme les idéaux de paix prônés par le président Faure Gnassingbé**

L'Ecole primaire publique d'Adéticopé-Centre a servi de cadre le dimanche 4 février 2018 à une grande réjouissance de l'association "Femmes solidaires pour la paix et le développement". Cette manifestation parrainée par Mme Nathalie Bitho a été une occasion pour sensibiliser les femmes et les jeunes sur les idéaux de paix et de cohésion prônés par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé et son parti UNIR (Union pour la République). Une foule des grands jours était présente à cette réjouissance.

La réjouissance des "Femmes solidaires pour la paix et le développement" est à son dixième acte. Pour la réussite de cet événement, les femmes de cette



Mme Bitho (en blanc) lors de la réjouissance

association venues de plusieurs quartiers de Lomé se sont fortement mobilisées. Après le partage des mets préparés pour l'occasion, les femmes ont dansé dans différents groupes folkloriques. La présence de la marraine de l'association, Mme Nathalie Bitho, a rehaussé l'éclat de la fête. Elle a été accueillie avec joie avant qu'elle n'ait le temps de suivre

le match des jeunes opposant l'équipe d'Adéticopé et celle de Voltic venue de Davié.

Pour la présidente de l'association, Mme Ayao Célestine, sans la paix, on ne peut rien faire dans notre pays. " Nous voulons dire aux femmes de l'autre bord que nous ne sommes pas des ennemis. Nous leur tendons la main pour qu'ensem-

ble on puisse construire notre pays ", a-t-elle lancé.

" Comme vous le voyez, les groupes folkloriques qui sont là, ce sont les autorités et les populations d'Adéticopé qui sont sorties spontanément pour égayer cette petite fête que les femmes ont organisée ", a déclaré pour sa part Mme Nathalie Bitho. Elle a tenu à remercier le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, pour sa patience et la façon dont il conduit notre pays pour qu'on puisse vivre ensemble dans la paix. Parce que sans la paix, a-t-elle indiqué, on ne serait pas ici. " C'est donc grâce à la politique du chef de l'Etat que nous pouvons être là. Au-delà de la fête, il y a ce témoignage qu'il faut absolument qu'on apporte ", a souligné la marraine de l'association.

Cette manifestation se tient dans un contexte de crise politique marqué par des manifestations violentes organisées par des partis politiques de l'opposition. Le parti UNIR a, dans ces moments de troubles, appelé ses militants au calme et à la retenue. Pour ce parti, la recherche permanente de la paix est essentielle à la poursuite de la voie de l'urgence sur laquelle le pays s'est lancé. "Femmes solidaires pour la paix et le développement" s'inscrit dans cette logique de promotion du vivre ensemble et de la préservation de la paix.

Grâce à la politique d'apaisement prônée par le chef de l'Etat, le dialogue politique entre les différents acteurs s'ouvrira dans quelques jours.

Pierre A.

**Fin de la formation des mutuelles membres de la DOSI sur l'entrepreneuriat**

Les mutuelles membres de la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) ont bénéficié, du 06 décembre 2017 au 03 février 2018 sur toute l'étendue du territoire, de 14 sessions de formations axées sur les astuces et secrets pour réussir en entrepreneuriat.



Photo de famille des participants à la formation

Il s'agit de la traduction dans les faits d'un mécanisme d'accompagnement des micro-entreprises traditionnelles pour promouvoir leur développement et leur mutation vers des PME/PMI du secteur formel susceptibles de contribuer à l'accroissement des recettes fiscales, synonyme d'accroissement des moyens d'actions de l'Etat en faveur du développement économique et social du pays.

Les 14 sessions ont été subdivisées en trois grandes parties et chaque partie composée de 2 modules, à savoir la clarification des concepts et la recherche d'idée d'entreprise. Au total 305 personnes, dont 80 femmes, ont été formées contre 280 prévues.

Soutenues par le Projet d'Appui à la Mobilisation des Ressources et au Renforcement des Capacités Institutionnelles (PAMOCI) et la Banque Africaine de Développement (BAD), ces

sessions de formation ont permis de transmettre aux bénéficiaires, les instruments devant les aider à créer, organiser et gérer une entreprise et la faire prospérer.

" Mon espérance est de voir, dans un proche avenir, naître 305 PME/PMI prospères, consacrant, d'une part, l'épanouissement de leurs promoteurs, et d'autre part, impliquant une contribution substantielle à l'augmentation des recettes publiques ", a

déclaré le coordonateur de PAMOCI.

Les participants ont exprimé leur satisfaction à la fin de la rencontre et ont confié avoir reçu des techniques et savoir-faire pour sortir leurs activités du secteur informel et les formaliser.

" Nous sommes allés à une grande école avec un formateur qui nous a donné tout ce qu'il avait. Les connaissances reçues nous permettront de recadrer la

façon de gérer nos micro entreprises ou entreprises et d'évoluer vers la formalisation, de positionner nos différents services et produits en étant plus rentables et plus compétitifs ", a affirmé le président du conseil d'administration de la Mutuelle des Artistes et Journalistes du Togo, Germain Pouli.

M. Sanvee Célestin, le consultant, qui a assuré la formation, a dit avoir fourni des informations nécessaires sur la création d'une entreprise ainsi que la gestion de la fiscalité.

" Ils se sont appropriés les nouveaux mécanismes qui vont les aider dans leur engagement d'entreprendre. Des actions qui vont permettre au Togo d'élargir son assiette fiscale ", a-t-il souligné.

Il faut noter que les bénéficiaires une fois de retour

chez eux, auront la mission d'organiser des séances de restitution aux membres de leurs mutuelles qui n'ont pas eu l'occasion de participer aux sessions.

Comme souhaité par certains, d'autres actions comme celle-ci, devraient se poursuivre pour permettre aux mutualistes formateurs de mettre à profit les acquis de cette formation et de s'engager résolument à devenir des opérateurs économiques formels.

Au Togo, le secteur informel occupe plus de 80% de la population active. Il est le premier pourvoyeur d'emplois et participe à 40% au PIB national. Il constitue un véritable levier pour la croissance économique et sociale.

Carole AGHEY

**Le mouvement des femmes UNIR a imploré Dieu pour la paix au Togo**

Elles étaient des milliers, ces femmes de l'Union pour la République (UNIR), parti au pouvoir, samedi dernier à canal Olympia a loué le Seigneur au cours d'une prière œcuménique pour la paix. Cette manifestation a regroupé les fidèles de différentes confessions religieuses.



Une vue partielle de l'assistance lors de la prière

Cette prière a été organisée par le Mouvement des

Femmes Unir (MFU) en présence de plusieurs responsables du parti, notamment le

Secrétaire Exécutif, M. Atcholé Aklesso, les vices-

A suivre page 6

**CHRONIQUE**  
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest  
Récépissé n°0338/05/03/08  
15 BP : 82 Lomé - Togo  
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

**Directeur de la Publication**

**ALIZIOU ESSODINA**  
90 01 21 69

**REDACTION**

Carole AGHEY  
A. KAPO  
B. Talom.  
Jean-Pierre B.  
Espoir D.  
Pierre AGBANDA

Imprimerie SDR  
Tirage : 2000 ex.

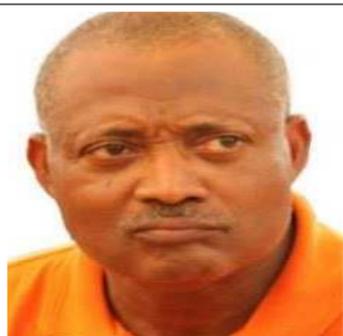
**Les Togolais iront au dialogue le 15 février :****L'opposition n'obtiendra ni le départ de Faure Gnassingbé ni le retour à la Constitution de 92  
Mais les réformes auront bel et bien lieu**

Les acteurs togolais s'apprêtent à se retrouver autour de la table de discussions pour vider la crise politique qui couve la république depuis le 19 août dernier. Les émissaires des présidents ghanéen et guinéen ont rendu public un communiqué le jeudi passé invitant ainsi les acteurs politiques togolais à la table de discussions le 15 février prochain. Ce communiqué signé des deux émissaires a été lu et approuvé par le gouvernement et la coalition des 14 partis de l'opposition.

Les éternels préalables exigés par l'opposition ont été renvoyés sur la table de discussions pour être traités en priorité. Mais seulement le communiqué indique clairement que le cas des personnes arrêtées lors des manifestations du 19 août dernier seront examinés en tenant compte des procédures judiciaires. Ce qui ouvre la voie à la tenue de ce dialogue temps attendu par les Togolais. Mais seulement ; voilà les préparatifs du dialogue font encore débat.

En attendant l'arrivée des facilitateurs, l'opposition crée encore une fois un débat inutile sur les participants à ce dialogue. Pour le président de l'ANC Jean-Pierre Fabre le choix de la délégation de l'opposition revient à l'opposition et non au gouvernement. " Si le pouvoir en place veut choisir ses représentants, nous n'y voyons pas d'inconvénient. Mais si nous voulons choisir nos représentants au dialogue, le pouvoir ne doit pas s'en mêler. Donc c'est l'opposition et le pouvoir en place sans que l'un puisse imposer à l'autre la constitution de sa délégation " a laissé entendre le président de l'ANC Jean-Pierre Fabre. Selon lui, seule la coalition est habilitée à choisir les partis d'opposition qu'elle souhaite.

En clair, c'est la coalition qui décide, qui est un parti politique de l'opposition et



Fabre Jean-Pierre



Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson



Salifou Tikpi Atchadam

qui ne l'est pas ce qui est dommage. Et si l'on s'appuyait sur des critères objectifs pour désigner les participants à ce dialogue, le problème ne se poserait pas. Et pourtant les débats porteront sur des sujets qui concernent tous les Togolais et non les marcheurs seulement.

**Que peut gagner la coalition des 14 partis de l'opposition ?**

Contrairement à ce que font croire la coalition des 14 à leurs marcheurs, ce dialogue aura pour sujet principal les réformes constitutionnelles et institutionnelles. Si dans le communiqué signé des facilitateurs il est dit que les préalables seront prioritairement inscrits à l'ordre du jour du dialogue, le vrai sujet à débattre portera sur les

réformes.

Le gouvernement avait déjà le 05 septembre 2017 envoyé à l'Assemblée Nationale un projet de loi portant limitation du mandat présidentiel et des députés à deux et le mode du scrutin à deux tours. Ce texte qui a été boycotté à l'Assemblée Nationale par l'opposition et qui n'a pu ainsi recueillir la majorité des 4/5ème, sera soumis au referendum qui fait tellement peur à l'opposition. Ce texte de loi constituera un document de base pour le dialogue.

Aussi la Commission de réflexion mise en place par le gouvernement a-t-elle également remis au gouvernement un nouveau texte qui peut faire l'objet des discussions. Dans ce cas, le référendum portera non plus sur la modification de trois articles mais sur un

nouveau texte qui prend en compte les nouvelles données. Dans les deux cas de figures, la Constitution de 1992 qui est aujourd'hui obsolète, ne sera jamais de retour.

Dans une interview accordée à Jeune Afrique, le ministre Gilbert Bawara a laissé entendre que " la finalité de ce dialogue, c'est de contribuer à la décrispation du climat politique, d'offrir l'occasion aux acteurs politiques d'apporter leur contribution et d'assurer ainsi leur adhésion aux réformes envisagées.

En définitive, la réalisation des réformes devra respecter les règles et les procédures prévues par la Constitution ". Il va sans dire que les revendications populistes de la coalition notamment le retour à la constitution de 1992 et le

départ du Chef de l'Etat n'auront aucune place dans ces discussions qui s'ouvriront le 15 février.

La réclamation portant sur le départ d'un président de la république régulièrement élu lors d'un scrutin ouvert libre et transparent n'est autre chose qu'un coup d'Etat. Le mandat du président en cours de validité ne souffre d'aucun problème qui puisse susciter d'un débat lors du dialogue. S'il est vrai que certains leaders de l'opposition en l'occurrence Jean-Pierre Fabre et Tikpi Salifou Atchadam ont rêvé accéder à la magistrature suprême à travers une insurrection, cette option a été un cuisant échec.

Le dialogue s'avère donc une porte de sortie pour la coalition qui, toutefois, aura du mal à expliquer à ces marcheurs pourquoi le dialogue n'aboutit-elle pas au départ du président et au retour à la Constitution de 92.

En tout cas, pour certains observateurs les marcheurs étant de vraies girouettes, ils ne manqueront pas de les suivre les yeux fermés.

**Dominique Aliziu**

**Politique sociale du Chef de l'Etat / Lutte contre la pauvreté en milieu rural :****Le Président Faure Gnassingbé lance deux projets sociaux à Yaka dans le Doufelgou**

Le Président Faure Gnassingbé a lancé mardi 06 février dernier deux projets sociaux à Yaka dans la préfecture de Doufelgou. Ces deux projets (autonomisation des femmes et emplois des jeunes) lancés grâce à l'appui financier de la Banque Mondiale, visent, selon le Chef de l'Etat, " à renforcer la résilience des populations ". Comme on le voit, malgré la fronde organisée contre la stabilité politique du pays par ses opposants, le Chef de l'Etat est toujours engagé dans la lutte contre la pauvreté surtout en milieu rural. En témoigne la mise en œuvre de ces deux projets à hauteur de 26,6 milliards de



Le projet de cantine scolaire, si cher au Président Faure Gnassingbé

nos francs...

A Yaka (à quelques 450 Km au nord de la capitale), le Chef de l'Etat a procédé, le mardi 06 février dernier, au lancement de deux projets importants dans la lutte contre la pauvreté en milieu rural. Ces deux projets sont consacrés à l'emploi des jeunes et

à l'autonomisation des femmes.

Il s'agit du projet d'Opportunité d'emplois des jeunes vulnérables (OEJV) et du projet dénommé Filets sociaux et services de base (FSSB). Le premier projet (OEJV) devra permettre au gouvernement d'offrir des opportunités économiques

aux jeunes dont l'âge est compris entre 15 et 35 ans. Le second, le FSSB, ambitionne, pour sa part, d'aider le Togo à poursuivre ses efforts en favorisant l'accès des populations vulnérables aux services socio-économiques de base et à la protection sociale. Spécifiquement, il s'agira d'assurer aux ménages et aux communautés défavorisées un meilleur accès aux infrastructures socio-économiques de base et aux filets sociaux, ce qui intègre également le renforcement de capacités des groupements de femmes et la gestion des projets.

Financés conjointement par la Banque mondiale et

Suite à la page 7

**Crise d'orientation stratégique au grand jour à la coalition :**

**Jean Kissi et Jean-Pierre Fabre à couteaux tirés sur le maintien des manifestations stériles**

*Au sein de la coalition des 14 partis de l'opposition, les leaders des partis ne parlent plus le même langage au sujet des manifestations publiques.*



Jean Kissi



Jean-Pierre Fabre

Contrairement au chef de file de l'opposition, Jean-Pierre Fabre et ses lieutenants qui ne jurent plus que par le maintien des marches de protestation, d'autres comme Jean Kissi du CAR optent pour une approche beaucoup plus réaliste de la stratégie de lutte, visiblement fatigués qu'ils sont, de naviguer indéfiniment à vue. Le 1er février dernier, cette crise qui couvait pendant des mois a éclaté au grand jour. C'était au sortir de la conférence des présidents de partis portant sur le bilan des deux jours de manifestation et les perspectives d'avenir de la lutte.

Il nous souvient qu'en dépit du communiqué des émissaires des médiateurs appelant à la suspension des manifestations publiques avant et au cours du dialogue politique prévu pour démarrer le 15 février prochain, la coalition, sous l'égide de Jean-Pierre Fabre, a le samedi dernier fait descendre massivement ses militants dans les rues pour exiger une fois encore la satisfaction de sa plate forme de revendications portant entre autres sur la libération des détenus,

le retour à la constitution de 1992 et le vote de la diaspora. A la fin de la manifestation, Jean-Pierre Fabre a laissé entendre que la marche de protestation étant consacrée par la constitution, rien ne saurait l'en empêcher. Il a poursuivi que sa participation au dialogue qui s'ouvre le 15 février prochain sera conditionnée à la satisfaction préalable des revendications de la coalition.

D'après nos informations, à la fin de la conférence des présidents ce 1er février 2018, Jean Kissi du CAR aurait apostrophé le chef de file de l'opposition aux fins de savoir pourquoi ce dernier maintient toujours les préalables et subordonne la participation de la coalition au dialogue à leurs satisfactions. Le Secrétaire national du CAR se serait écrié : " Ces marches nous mèneront où exactement ? Il vaudrait mieux mettre fin aux marches ! ". Le président de l'ANC, très remonté, lui aurait demandé

pourquoi il réagissait de la sorte. " Le peuple n'est pas encore fatigué de marcher et toi tu voudrais qu'on sursoie aux manifestations ? Ce n'est pas possible, on maintient les marches ", lui aurait-il répliqué.

Loin de s'avouer vaincu, Jean Kissi lui aurait rétorqué sur le même registre : " Tu veux qu'on maintienne les manifestations alors que les élections pointent déjà leur nez ? Que devons-nous devant cet état de chose ? " D'après nos informations, ainsi, les deux responsables de partis politiques s'offrirent en spectacle, attirant la curiosité de leurs collègues en conciliabules. Dans la foulée, Jean-Pierre Fabre aurait enfoncé le clou en lâchant : " Nous allons empêcher les élections ! " Imperturbable, Jean Kissi l'aurait mis au défi de montrer les moyens dont il dispose pour ce faire. " Le jour où tu me les présenteras, je te suivrai encore dans les rues. Et sur ces entrefaites,

les deux leaders se seraient séparés en se regardant en chiens de faïence.

La tension était suffisamment tendue et les discussions houleuses au point que l'absence du Secrétaire général du CAR à la marche du samedi dernier avait été perçue comme un boycott en règle et un début d'exécution de la menace proférée par ce dernier. Pour l'heure au CAR, une excuse diplomatique est vite trouvée pour expliquer l'absence du bouillant député.

Selon les militants du parti des déshérités, Jean Kissi

se serait rendu chez l'Evêque d'Aného sur invitation de ce dernier. Le député Jean Kissi n'ayant pas le don d'ubiquité, personne ne saurait lui demander de se retrouver au même moment à Aného et à la marche de protestation.

Ce qui est sûr, c'est que les paramètres qui se font jour, ne manqueront pas de nous édifier davantage sur la division au sein de cette coalition qui risque de voler en éclats un de ces quatre matins, si rien n'est fait pour revenir à de meilleures sentimens.

Ricardo

**FAIT DIVERS**

**TROP TARD**

*Elle s'appelait Béatrice et elle n'avait que 27 ans. Sa mort clinique est prononcée le 02 février 2018 suite à ses blessures dans l'accident de la circulation survenu la veille entre Gléi et Datcha. Elle laisse derrière elle trois enfants dont le dernier n'a que trois mois et un mari par la faute de qui, elle quitte le monde des vivants.*

A l'origine de ce drame, un divorce illégal et incompréhensible. Tout est parti du retour de marché de la femme. En effet, Valentin, mari légal et légitime de la désormais feu Béatrice avait envoyé son épouse au grand marché de Hédjranawé à Lomé, pour acheter des ingrédients pour le festin qu'il souhaitait offrir à Eric, leur fils aîné à l'occasion de son 8ème anniversaire.

La femme serait partie de la maison à pieds pour le marché (situé à près de 4 km) aux environs de 10 heures. Selon les témoins qui ont assisté à la dispute au retour de la femme à la maison, Valentin aurait vigoureusement réagi, reprochant à son épouse d'avoir traîné les pieds et de lui avoir fait ainsi rater un rendez-vous très important. Il n'a pas donné plus de précision sur le type de rendez-vous, mais tout porte à croire qu'il s'agissait bien d'une rencontre amoureuse.

De toutes les manières, l'homme ne voulait comprendre aucune explication de sa femme et décida tout simplement de la répudier en dépit de leur mariage civil et religieux.

Malgré les supplications de ses parents et ceux de son épouse invités pour la circonstance, il a conduit la femme à la gare routière d'Agbalépédogan où il l'a confiée à un chauffeur pour Kara, sa ville natale. C'était le dernier voyage de Béatrice. Le véhicule à bord duquel elle voyageait a fini sa course au fond du pont entre Gléi et Datcha, causant trois morts dont elle-même. Son enfant de trois mois, lui, est sorti indemne de l'accident.

Quand il apprit la triste nouvelle, Valentin se précipita auprès des parents de son épouse pour leur présenter ses excuses et solliciter leur autorisation pour organiser les obsèques. Mais face à la réaction des parents, il détala sans demander son reste.

Aux dernières nouvelles, les parents de Béatrice auraient déjà déposé une plainte à la justice contre celui qu'ils appellent le " farfe-lu " afin que ce dernier soit châtié conformément à la rigueur de la loi.

Puisse Dieu accepter dans son royaume céleste l'âme de Béatrice et lui accorder un repos éternel.

B. TALOM

**13ème anniversaire du décès du Général Gnassingbé Eyadéma :**

**La famille, le peuple togolais et les proches se sont souvenus du Père de la Nation**

*05 février 2005 - 05 février 2018 : déjà 13 ans que le Père de la Nation, le Général Gnassingbé Eyadéma, est passé de vie à trépas. Pour marquer cet événement douloureux, plusieurs cérémonies commémoratives se sont déroulées un partout au Togo, en France, en Belgique et en Italie.*



Faure Gnassingbé se recueillant dans le caveau familial

Au Togo, la famille et les proches du défunt se sont retirés à Kara, puis à Pya (à plus 420 km au nord de la capitale), le 05 février dernier, pour assister aux cérémonies commémoratives de ce 13ème anniversaire du décès du Père de la Nation.

D'abord, une grande cérémonie commémorative a eu

lieu au Palais des congrès de Kara, où le Chef de l'Etat entouré du Président de l'Assemblée nationale, Dama Dramani, des membres du gouvernement, des représentants du Corps diplomatique, de la famille du défunt et d'une foule immense, a témoigné sa reconnaissance à Dieu et lui a confié l'âme de l'illustre dispa-

ru. Ensuite à Pya, le Président Faure Gnassingbé qui avait à ses côtés des proches, est allé déposer des gerbes de fleurs au caveau familial où repose le Père de la Nation, avant de s'y recueillir.

Tout comme à Kara, Paris, Bruxelles et Milan ont observé

A suivre page 6

# Finie la pauvreté avec le lancement officiel de la production commune de L'ESMC

La production commune, une nouvelle formule universelle de répartition des revenus, initiée par la plateforme de l'Entreprise sociale de marché commun (ESMC), a été lancée hier à Lomé. Ce mécanisme permettra à la population togolaise d'acheter et de vendre des biens, des services et des produits.



Sama Eshomlon

Cette plateforme qui a déjà enregistré 722 000 personnes depuis décembre, est non seulement ouverte pour les souscriptions aux différents programmes financiers qu'offre l'entreprise mais aussi aux conseils en matière d'investissement. Avec ce lancement, les comptes sur la plateforme ESMC sont désormais opérationnels, avec l'attribution de bons de consommation de 30.000 FCFA mensuels à chacune des personnes.

Le but poursuivi s'inscrit dans le cadre de la réalisation des 17 ODD (Objectif de Développement Durable), dont le premier objectif

(ODD1) veut que la pauvreté soit éradiquée sous toutes ses formes et partout dans le monde.

Au cours de son intervention, le gérant de l'ESMC, M. Sama Eshomlon, a remercié Dieu pour les 17 ODD. " Le temple nouveau qui doit naître de la réponse que l'Eternel a donnée du haut des tribunes à l'ONU, c'est que nous disposons de la souveraineté face à tous les besoins parce que l'argent ne manque pas et ne manquera jamais. Ce ne sont que des papiers que nous imprimons. Nous avons les clés de toutes les ressources en main. On ne dira plus jamais qu'il

n'y a pas du travail. Le travail, c'est l'énergie que nous avons dans nos corps ", a-t-il déclaré.

Il a remercié les autorités togolaises pour avoir travaillé pour que le Togo soit désigné comme l'un des 21 pays pilotes de la mise en œuvre des 17 ODD.

Pour lui, aujourd'hui les ODD sont devenus comme la Bible et le Coran que tous les avatars ont envoyés sur la terre pour sauver les humains. " Il ne faut pas croire que les Togolais n'ont pas de potentialités, au contraire, les Togolais ont des capacités incroyables qui méritent d'être exploités. "Il ne faut



Une vue partielle de l'assistance

jamais dire qu'il n'y a pas de travail, c'est faux ", a-t-il ajouté.

Selon lui, cette plateforme va permettre de mobiliser les ressources matérielles de sorte que l'artisanat et l'agriculture prennent l'envol de l'industrie.

" L'église, la synagogue et la mosquée sont désormais dans le travail ", a-t-il martelé.

La production commune a pour objectif d'intégrer chaque être humain et son activité à un marché commun qui fasse en sorte que la richesse atteigne tout le monde. Concrètement, a relevé M. Foudou Boukpepsi, pionnier chargé des affaires auprès de l'ESMC, il s'agit de

la mise en place de la centrale commune de vente commune et de transformation commune qui matérialisent physiquement la production commune.

" Chaque individu qui vient sur la plateforme à travers son compte marchand, est rattaché directement au compte commun représenté par ces 4 centrales et participe directement aux 4 activités qui traduisent la production commune ", a-t-il ajouté.

Notons que l'ESMC est née à l'issue de la dissolution de la structure REDEMARRE par l'Etat togolais due à des incompréhensions.

Carole AGHEY

## En conseil des ministres du 1er février 2018 :

# Le gouvernement adopte un projet de loi sur le Code Général des impôts pour soulager la population

Dans un poche avenir, les opérateurs économiques et la population togolaise seront exemptés du paiement de certaines taxes, à la faveur d'une loi sur le code général des impôts. C'est ce qu'a décidé le gouvernement togolais le 1er février 2018 en conseil des ministres en adoptant un projet de loi dans ce sens.

Ce projet de loi portant Code Général des Impôts prévoit en effet une refonte globale du code des impôts qui, selon le gouvernement, est devenue nécessaire, au regard de certaines contingences. La présente réforme s'appuie sur des principes directeurs qui sont :

- La rationalisation de la structure du système fiscal en fusionnant ou en supprimant certains impôts et taxes physiques dont les règles de détermination des revenus catégoriels ont été simplifiées, de l'impôt sur les sociétés au taux d'imposition réduit à 27% dans l'optique d'une réduction progressive vers le taux plancher de 25 % de la directive de l'UEMOA ;

- Une fiscalité indirecte

bâtie autour de la TVA et des droits d'accises dont la neutralité est renforcée par l'institution d'un mécanisme de remboursement du crédit de TVA conforme aux bonnes pratiques ;

- Une fiscalité synthétique plus ouverte au profit des petites et moyennes entreprises individuelles et qui incite à la formalisation par la taxation basée sur le chiffre d'affaires avec des taux respectifs de 8% pour les prestataires de service, et de 2% pour les commerçants ;

- Des droits d'enregistrement et de timbre dont l'effort de simplification et de modernisation a conduit à rendre le langage employé moins hermétique et à supprimer les dispositifs devenus désuets.

Le gouvernement a expliqué cette démarche par le fait que le Code Général des Impôts en vigueur est issu de la loi N° 83-22 du 30 décembre 1983 portant Code Général des Impôts et a fait l'objet de nombreuses modifications qui ont été introduites au titre des lois de finances successives. En outre, dans ce dispositif, les règles d'assiettes et de procédures étaient imbriquées. Ce



Le Président Faure Gnassingbé

qui constitue une complexité, tant du point de vue de la structure fiscale, que du contenu des dispositions.

Le Conseil a fait remarquer que les contextes, national et international, sont marqués par l'émergence de nouvelles problématiques en matière de fiscalité (amélioration du climat des affaires, problématique de la lutte contre la fraude fiscale et l'évasion fiscale), et par l'adoption de nouvelles règles de droit en matière commerciale et comptable (l'OHADA), et en matière civile (le nouveau code des personnes et de la famille).

Le gouvernement a souligné que tous ces éléments de référence et les évolutions notées ci-dessus, non pris en compte, ont fini par mettre à

mal la cohérence de l'ensemble du dispositif tant d'un point de vue formel que du fond, d'où la nécessité de cette refonte globale envisagée.

Il est prévu en outre que l'accompagnement des PME-PMI se fera à travers la consécration de mesures d'allègement fiscal pour les contribuables relevant des centres de gestion agréés (CGA), mais aussi d'autres structures publiques d'encadrement du secteur informel comme la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) ; et l'institution d'un régime fiscal incitatif pour les PME-PMI qui ne sont pas éligibles au code des investissements en raison des conditions liées au niveau d'investissement à réaliser.

La réforme prend égale-

ment en compte l'élargissement de l'assiette pour assurer un financement conséquent, tant du budget de l'Etat que des collectivités.

On peut noter également la suppression des taxes suivantes : la taxe sur les salaires, la taxe sur les véhicules de société, la taxe complémentaire à l'impôt sur le revenu, la taxe complémentaire sur salaire, la surtaxe foncière sur les propriétés insuffisamment bâties, la taxe spéciale sur la fabrication et le commerce des boissons, l'impôt sur le revenu des transporteurs routiers, et une nouvelle modalité d'imposition est intégrée dans une nouvelle formule de la taxe professionnelle unique.

Cette vision du gouvernement entrera en vigueur le 1er janvier 2019, après le vote par l'Assemblée Nationale des projets de Code Général des Impôts et du Livre des procédures fiscales. Ce qui permettra de réformer en profondeur le système fiscal en fournissant à l'OTR les moyens juridiques pour une action efficace et une meilleure compréhension de la part des citoyens.

Pierre AGBANDA

# La première édition du concours " Les lauriers du journalisme d'impact " lancée

Quatre représentations diplomatiques au Togo à savoir les Ambassades des Etats-Unis, de la France, de l'Allemagne et de la délégation de l'Union Européenne ont procédé mardi dernier au lancement du prix " Les lauriers du journalisme d'impact au Togo ". Etaient présents à cette cérémonie de lancement les Ambassadeurs des Etats-Unis, M. David Gilmour, de France, M. Marc Vizy, et de l'Allemagne, M. Christoph Sander ainsi que le ministre de la Communication, M. Guy Madjé Lorenzo.



La table d'honneur au lancement du concours

Les détails concernant les profils des candidats et les conditions de participation à ce concours ont été dévoilés au cours d'une conférence de presse animée par les quatre diplomates. Selon eux, ce concours vise à récompenser le meilleur travail journalistique et encourager les autres acteurs de la presse togolaise à atteindre le standard inter-

national en matière de collecte, de traitement et de diffusion de l'information.

" Nous sommes conscients du travail que la presse togolaise abat, du simple compte rendu à la republication des déjà publiées ailleurs. C'est pourquoi, nous voulons promouvoir et encourager la pratique du journalisme indépendant et professionnel sur le

territoire togolais basé sur les recherches approfondies, le respect des lois, code, règles de déontologie et d'éthique à travers ce concours ", a laissé entendre l'ambassadeur américain, David Gilmour.

La production journalistique soumise au concours

doit contribuer à jeter la lumière de manière pédagogique sur une ou plusieurs problématiques. Pour ce faire cinq thèmes ont été retenus par les organisateurs à savoir : développement et réduction de la pauvreté, bonne gouvernance, santé et éducation, protec-

tion de l'environnement, démocratie et Etat de droit.

Notons que les lauréats de ce concours bénéficieront d'un accompagnement en équipement de leur rédaction. En outre, des rencontres d'échanges hors du Togo avec d'autres journalistes européens et américains sont prévues. Les candidats ont une période d'un mois à compter du 10 février 2018 pour soumettre leurs candidatures sur le [www.lji-togo.com](http://www.lji-togo.com), principale plateforme de participation et d'information du concours présentée lors de la conférence de presse.

Espoir

## 13ème anniversaire du décès du Général Gnassingbé Eyadéma : La famille, le peuple togolais et les proches se sont souvenus du Père de la Nation

Suite de la page 4

le même rituel. A l'appel de d'UNIR-Europe, parents, amis et sympathisants ont participé aux cérémonies commémoratives de ce 13ème anniversaire de la disparition du Général Eyadéma.

A Milan en Italie et à Paris en France, les messes de requiem ont été célébrées le 03 février alors que la Belgique observait le même rituel le lendemain 04 février à la Basilique de Koelberg de Bruxelles, en présence du point focal UNIR, M'Bah Bonfo-Bassabi.

Notons qu'à Paris, la messe a été célébrée par le



M'ba Bonfo-Bassabi et le Père Marc Leroy au sortir de la messe

Père Louis Semé à l'Eglise de la Madeleine. Elle a connu la participation des officiels togolais, notamment des Ambassadeurs du Togo en France, Calixte Madjoulba, et

à l'UNESCO, Sambiani Laré, ainsi que du président de UNIR-France, Dr Nicolas Babina.

JPB

## Le mouvement des femmes UNIR a imploré Dieu pour la paix au Togo

Suite de la page 2

présidents Ibrahima Mémounatou et Atigbé Ihou.

Inspirée du livre de Jérémie, chapitre 29 verset 7, cette prière œcuménique visait à implorer la grâce divine sur notre pays ainsi que la lumière de Dieu sur les premières autorités afin que celles-ci soient guidées par l'esprit divin.

Cette journée de prière a été également l'occasion pour les militantes et sympathisantes de UNIR d'encourager le chef de l'état et président de leur parti pour ses multiples efforts et initiatives à l'endroit des Togolais en général et des femmes en particulier. " Le Mouvement des Femmes Unir (MFU) appelle toutes les Togolaises et tous les Togolais, à travers cette prière œcuménique, à l'amour fraternel, à la cohésion sociale et à l'unité nationale. Nous clamons haut et fort que le Togo

est une grande famille, une nation bénie, une et indivisible ", a déclaré dans son mot de bienvenue, la déléguée nationale du Mouvement des Femmes Unir, la militante Raymonde Lawson-de Souza. Elle a appelé les populations à " soutenir le Chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, dans ses efforts inlassables pour le bien-être de tous les citoyens".

Le Mouvement des Femmes UNIR a saisi l'occasion pour confier tous les acteurs politiques du pays entre les mains de Dieu afin qu'il les inspire, guide leurs pensées vers des projets de paix et de construction nationale tant souhaités par le peuple togolais dans son entièreté.

Vivement que la sérénité et la paix reviennent dans notre pays !

Espoir

## Vulgarisation du Marché Unique du Transport Aérien : Vers l'atteinte de l'agenda 2063 de l'Union Africaine

Le ministère des Infrastructures et Transports a présenté aux médias, le jeudi 1er février 2018 à Lomé, le Marché Unique du Transport Aérien (MUTA). Une occasion pour le locataire des lieux, le ministre Nisao Gnonfam, de faire le point sur le 30ème sommet des chefs d'Etat de l'Union Africaine qui s'est déroulé du 22 au 29 janvier 2018 à Addis-Abeba en Ethiopie.

Au cours de ce sommet, le chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbé, a été désigné par ses pairs pour conduire le processus du Marché Unique du Transport Aérien. Le président togolais, selon le ministre, aura la lourde tâche de convaincre les pays qui hésitent encore à adhérer à ce marché.

Le Colonel LATTA GNAMA,



Ninsao Gnonfam (g) et le COI Gnama Latta (dt)

Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC), présent à cette rencontre, a expliqué que l'initiative du Marché Unique du Transport Aérien (MUTA) a été décidée à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire en 1999 et entérinée un an plus tard à Lomé. A ce jour, seulement 23 pays sur 55 ont adhéré au processus. Il était de ce fait nécessaire de mener des discussions auprès des pays pour les conduire à la

mise en œuvre du programme. Le ministre des Infrastructures et Transports a fait savoir que la libéralisation du transport aérien en Afrique permettra aux compagnies de se mettre ensemble pour plus d'efficacité. La mise en œuvre du MUTA constitue un pas en avant dans l'atteinte de l'agenda 2063 de l'Union Africaine : " une Afrique, un peuple ", a souligné Nisao Gnonfam.

Pierre A.

### Santé

## A la découverte du Code de la Santé du Togo (suite)

La présente parution aborde le Chapitre II du code de la Santé Togolais qui nous parle de la Santé en milieu scolaire et universitaire.

### Chapitre II - Santé en milieu scolaire et universitaire

**Article 110 :** Les services de santé scolaire et universitaire sont chargés d'assurer aux élèves, aux étudiants et à leurs encadreurs le meilleur état de santé possible à travers des activités aussi bien promotionnelles, préventives, curatives que réadaptatives.

Ils couvrent tous les établissements scolaires et universitaires, publics, privés, confessionnels,

professionnels depuis le jardin d'enfants jusqu'à l'université.

**Article 111 :** Les conditions d'organisation et de suivi de la santé scolaire et universitaire sont précisées par arrêté conjoint des ministres chargés de la Santé et de l'Education.

**Article 112 :** Les mesures d'hygiène et de sécurité auxquelles doivent répondre l'édification des établissements d'enseignement et leur équipement sont déterminées par un arrêté conjoint des ministres chargés de la Santé, de l'Education et de l'Habitat.

A suivre...

**BURKINA FASO :**

# Gouvernement THIEBA III

*Le 31 janvier 2018, Rock Marc Christian KABORE se décide et met en place son troisième gouvernement : l'équipe THIEBA III ; un gouvernement d'ajustement de la politique gouvernementale ou de changement du programme de gouvernance. Des interrogations sur la vision de ce gouvernement fusent au sein de l'opinion burkinabè. Rock KABORE fait-il enfin un clin d'œil à la jeunesse avec les nominations de jeunes ?*

**Paul Kaba THIEBA ; Premier Ministre pour une troisième fois en deux ans : Confiance de Rock ou un obligation de circonstance?**

Paul Kaba THIEBA, Premier Ministre du gouvernement de Rock KABORE affectueusement appelé "Tonton PNDES" à pour une troisième fois consécutive en mains la carte blanche pour conduire le programme présidentiel de la majorité.

Le Président Rock KABORE a-t-il écouté son Premier ministre qui, pour répondre aux hommes de medias et aux inquiétudes du peuple burkinabè en ce qui concerne le renouvellement de son équipe, disait sans langue de bois de manière ironique que "on ne peut pas casser le thermomètre pour faire baisser la fièvre".

Paul Kaba THIEBA disait implicitement que ce n'est pas les ressources humaines qui sont le problème de la situation sociopolitique et sécuritaire du Burkina mais c'est une question technique.

Pour certains analystes politiques, ce serait une erreur grave de vouloir changer le Premier ministre en ce moment ou tout semble être peu à peu maîtrisé.

**Le gouvernement THIEBA III, une équipe pour garder le régime de propulsion de la machine en espérant atteindre les objectifs**

L'intérêt que le peuple burkinabè manifeste en ces moments sur les actions du gouvernement en ce qui concerne les impacts sur sa vie est très exigeant. Le président Rock KABORE averti et conscient a su faire un remaniement qui reflète sa volonté politique. C'est un gouvernement qui n'aura pas droit à un préavis dans les résultats, pas de période d'essai car il va falloir garder le régime du moteur gouvernemental THIEBA II et le lancer à la grande vitesse.

Il fallait une équipe qui doit faire aboutir le Plan National de Développement Economique et Social

(PNDES) qui, à ce jour, reste le pilier centrale du programme présidentiel proposé par le MPP, parti au pouvoir.

**Remaniement du Gouvernement, un remaniement politique ou d'urgence ?**

Le remaniement du 31 janvier 2018 au "Pays des hommes intègres" reste pour plusieurs acteurs politiques et analystes un remaniement purement politique. De 31, le nombre des membres du gouvernement est passé à 33. Sept ministres sortants de l'ancienne équipe THIEBA II contre 9 entrants. Roch Marc KABORE aurait-il pris ses responsabilités ?

Le cas Simon COMPAORE est celui qui divise l'opinion. Si pour les uns, Simon COMPAORE reste la personne idéale à la tête du ministère de la Sécurité, pour d'autres, il fallait s'attendre à son débarquement, vu l'ambiance qui régnait entre les agents des forces de l'ordre et leur ministre de tutelle qui, comme



Christian Marc Kaboré

disait l'ex-ministre de la Culture, Tahirou BARRY, jouait au cowboy. Il faut rappeler que Simon COMPAORE, aujourd'hui Secrétaire d'Etat, est le président par intérim du MPP, parti au pouvoir après le décès du feu Salifou DIALLO en août 2017.

Rock KABORE aurait-il voulu décharger son président de parti de certaines charges pour lui permettre de préparer minutieusement les échéances de 2020 ? Le poste de secrétaire d'Etat donne à l'ex-ministre de la Sécurité, Simon COMPAORE, l'opportunité d'avoir la main mise et le pouvoir décisionnel sur tout, y compris celui de la défense et de la sécurité qu'il n'a pas pu gérer avec sa casquette de président du parti.

Les analyses peuvent nous permettre de dire que ce remaniement à la lumière de la configuration de l'équipe gouvernementale THIEBA III, est un remaniement politique orienté vers les élections de 2020. Le MPP a compris que le terrain a besoin de personnes de terrain et de leaders comme Simon COMPAORE. L'ancien CDR a l'expérience du terrain et de la mobilisation.

La préséance du gouvernement THIEBA III illustre la priorité donnée par le Président KABORE à la question sécuritaire et diplomatique. Clin d'œil à l'endroit de la jeunesse avec l'entrée de Madame Hélène Marie Laurence ILBOUDO / MARCHAL et de Bachir Ismaël OUEDRAOGO dans le gouvernement. Un appel à la jeunesse burkinabè au travail et au leadership pour des mérites. Mais au même moment, d'autres parlent de la récompense des "grandes gueules" qui sont à ce jour des jeunes leaders qui assurent et s'assument, bref un exemple au sein du parti au pouvoir.

Des leaders ayant le verbe facile et une hauteur dans les discours politiques pouvant convaincre, persuader et forcer l'adhésion de la

jeunesse. Le constat est clair, Rock Marc Christian KABORE se détache progressivement des vieux de sa famille politique originelle, le MPP.

En effet, tout semble dire que le Président du Faso, Rock KABORE, joue avec le feu à moins qu'il ne soit plus magicien car si l'on a une bonne mémoire, c'est en partie cette option qui a contribué à la chute de l'ex-Président du Faso, Blaise COMPAORE. Voulant renouveler son écurie, Blaise COMPAORE a mis sur le banc de touche ses anciens camarades dont Rock KABORE et un grand nombre de leaders. C'est ce qui d'ailleurs a créé une vague de mécontentements avec un grand nombre de départs des leaders pas des moindres du CDP en janvier 2014, renforçant ainsi l'opposition politique qui a abouti à la chute du régime de Blaise COMPAORE en octobre de la même année.

Le peuple Burkinabè toujours patient semble être dirigé par un gouvernement de transition après celui de la "transmission" en 2015. Comme le disent les politistes, toutes les actions sociales sont politiques et toutes les actions politiques sont sociales ; difficile de cerner les actions des politiciens et politiques. Il est clair à ce jour au Burkina Faso que tous les remaniements après l'insurrection de 2014 sont restés toujours politiques et toutes les actions gouvernementales sont également politiques.

Tout est flou et personne ne sait de quoi demain sera fait avec un plan d'ajustement qui, selon certaines indiscretions, a besoin d'un plan d'urgence de sauvetage. Plus personne ne fait confiance à la parole des politiques car les fausses promesses inondent le réalisme. Une sagesse au "Pays des hommes intègres" dit que "dans un marché de paroles, la vérité est la parole la moins prise".

**Correspondant de Ouagadougou, Pierre KORBE**

## Politique sociale du Chef de l'Etat / Lutte contre la pauvreté en milieu rural :

# Le Président Faure Gnassingbé lance deux projets sociaux à Yaka dans le Doufelgou

Suite de la page 3

L'Etat togolais à hauteur de 44 millions de Dollars (26,5 milliards de F CFA), ces deux projets permettront à l'Etat togolais d'accentuer sa lutte contre la pauvreté des couches vulnérable et faciliter leur accès aux services sociaux de base. La gestion de ces deux projets est confiée à l'Agence nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB). Leur bonne exécution va permettre à plus de 38.000 élèves d'avoir accès aux cantines scolaires, à 40.000 ménages de bénéficier d'un programme de transferts monétaires, et à près de 14.000 jeunes (femmes et hommes pauvres et vulnérables) de participer à des activités communautaires, de bénéficier de formations et d'accompagnements pour le lancement et l'exploitation de leurs activités génératrices de revenus.

" J'ai écouté avec intérêt les témoignages émouvants



Le Président Faure Gnassingbé au chevet des jeunes scolarisés

des femmes bénéficiant de transferts monétaires, des écoliers, leurs parents et enseignants sur l'impact encourageant des cantines scolaires", a expliqué le président Faure Gnassingbé sur son compte Twitter, avant d'ajouter : " J'ai été heureux de procéder au lancement de deux projets sociaux destinés à renforcer la résilience des populations".

La Représentante résidente de la Banque Mondiale au Togo, Mme Joëlle Dehasse, a saisi cette occasion pour se féliciter de la coopération

entre son institution et le Togo et réitérer son engagement à accompagner le gouvernement togolais " dans ses efforts de lutte contre la pauvreté et de développement à la base " dans le pays. " Toutes ces réalisations ont été possibles grâce à l'engagement des autorités nationales au plus haut niveau pour faciliter les choses et faire avancer les choses en vue d'apporter des réponses rapides aux besoins urgents des populations. ", a-t-elle ajouté.

JPB



Conducteurs de Taxi et de Taxi - moto,  
**PAYEZ** facilement l'IRTR  
à partir de votre mobile



**\*145\*6\*5\*2#**



**Saisissez le numéro d'immatriculation de l'engin**

*(Exemple : TG \*\*\*\* BG)*

**Vous recevez la notification d'imposition  
précisant le montant à payer**

*Confirmez le paiement*

**Saisissez votre code secret de compte TMoney  
pour valider la transaction**

*Vous recevez enfin un message de validation ou de l'invalidation de  
l'opération.*

**FEDERER POUR BATIR**  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)



Togotelecom

## COMMUNIQUÉ

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS :

- 1- PAYER SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE \* 145\*6\*3\*2\*1#
- 2- PAYER LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE \* 145\*6\*3\*2\*2#

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE